

ARRETE MUNICIPAL
Portant Réglementation de la circulation
- « Rue du 11 novembre » -

Le Maire de la commune de Plancher-Bas,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales modifiée ;

VU les articles L2212-2, L.2213-5, L.2512-13 et R.2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la route et notamment les articles R 110-1 et suivant, R.411-5 et 411-8

VU le code de la voirie routière ;

Considérant que des travaux de terrassement du parking du presbytère seront effectués par l'Entreprise ROGER MARTIN (9 Route de Montbéliard 90400 ANDELNANS) « Rue du 11 Novembre » à PLANCHER-BAS ;

Considérant que pour permettre l'exécution des travaux et assurer la sécurité des élèves de l'école élémentaire et des ouvriers de l'entreprise, il y a lieu de réguler la circulation « Rue du 11 Novembre », selon les dispositions suivantes,

ARRÊTE n° 2019 – 0079

Article 1 : Du 4 au 15 novembre 2019 inclus, en raison des travaux de terrassement au presbytère :

- L'accès à l'école pour les élèves venant en bus se fera par le portillon en bois (côté parking enseignants).

- Pour les élèves ne prenant pas le bus, l'accès se fera, exclusivement, par la place de la liberté (côté city stade).

Le stationnement est strictement interdit dans cette rue (hors parking réservé aux enseignants).

Article 2 : Des panneaux de signalisation seront mis en place par l'Entreprise ROGER MARTIN pour permettre l'application du présent arrêté.

Article 3 : Les infractions aux dispositions de présent arrêté qui sera affiché dans les conditions réglementaires habituelles seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Fait à Plancher-Bas, le 17 octobre 2019,

Le Maire,

Luc SENGLER

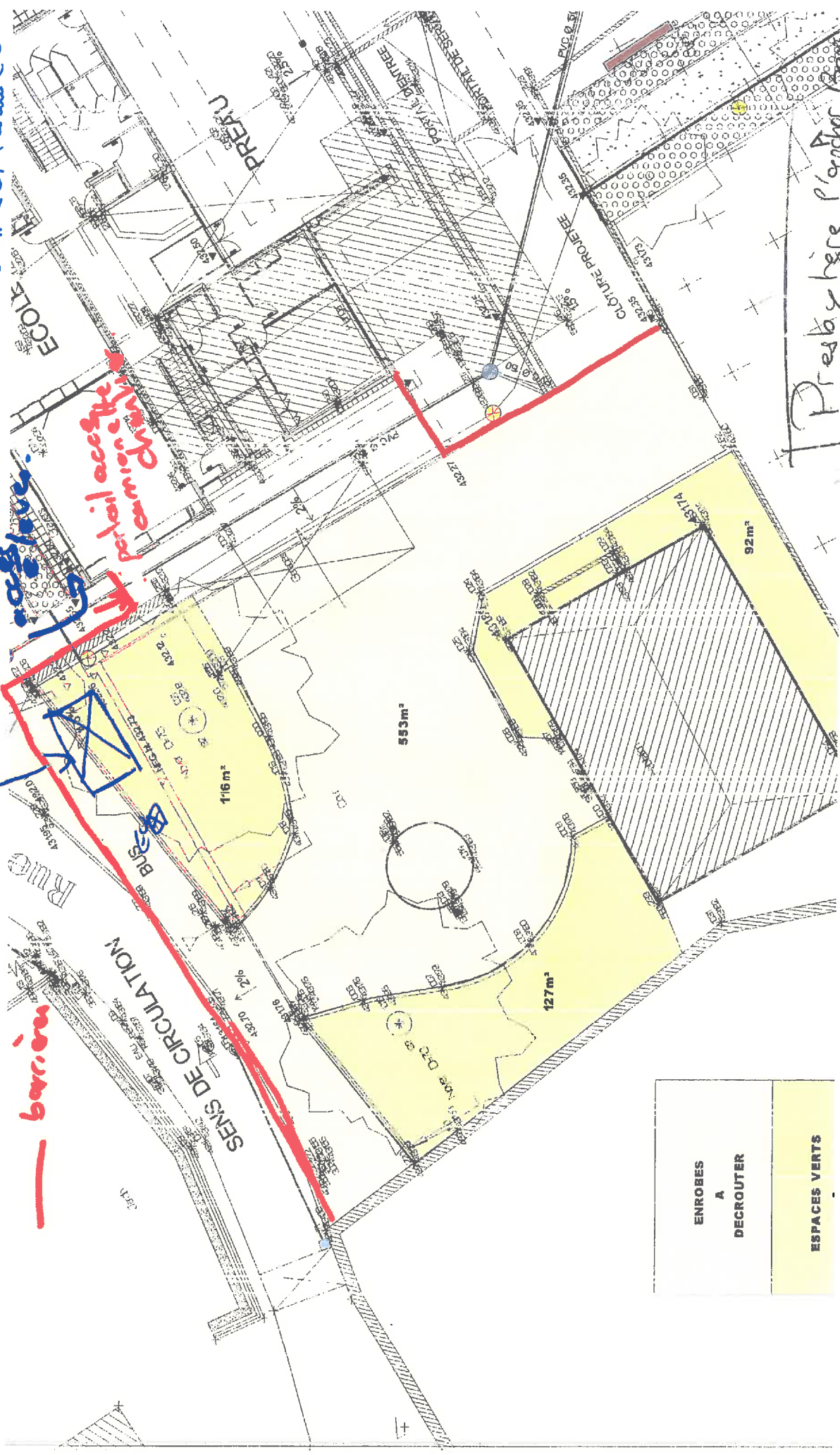


base vie mise en place contre mur et côté roche
avec WC chimique en provisoire avant
raccordement sur réseau EU

accès

portail accessibilité
commande

barrière



ENROBES A DECROUTER	ESPACES VERTS
---------------------------	---------------

Presbytère l'ancien
Med. Calen inst. churier
SBI le 17/10/19